



Appel des élus favorables à l'expérimentation des salles de consommation à moindre risque

Parce que, contrairement à ce que certains affirment de façon malhonnête, le débat sur l'expérimentation des salles de consommation à moindre risque (SCMR) n'a rien à voir avec une position idéologique sur la question de la dépénalisation de l'usage de drogues. L'expérimentation des SCMR est uniquement une question de santé publique !

Parce que nous savons que la réduction des risques est une des politiques de santé les plus efficaces qu'il soit. Elle a ainsi permis une baisse très importante du nombre de contaminations au VIH/sida des usagers de drogues : moins de 2 % aujourd'hui contre près de 30% dans les années 90. Dans ce cadre, les SCMR seront un outil complémentaire au panel déjà existant d'outils de réduction des risques, sans que les politiques d'éducation et de prévention soient négligées, au contraire !

Parce que les SCMR sont des lieux de prévention et d'accompagnement (et en aucun cas des lieux d'incitation !) où les usagers de drogues sont informés sur les pratiques sûres en matière d'injection. Grâce à la présence de personnels médicaux, les surdoses et les contaminations par le VIH ou le VHC pourront être évitées et une démarche vers le sevrage envisagée et concrètement mise en place,

Parce que les SCMR sont un outil de santé déjà adopté par 6 de nos voisins européens et que l'INSERM, organisme d'expertise reconnu, a conclu, après l'étude de plus de 700 publications nationales et internationales, à l'utilité et à l'efficacité de ces structures,

Parce que le coût de création et de fonctionnement d'une SCMR est bien moins important que les coûts engendrés par la prise en charge des traitements liés aux contaminations au VIH et au VHC, contaminations qui auraient pu être évitées.

Parce que nous sommes contre l'hypocrisie : on distribue des seringues aux usagers de drogues et ensuite on laisse les usagers s'injecter dans la rue, dans les parcs ou dans les cages d'escalier, faisant ainsi peser un risque sur les riverains à cause de la dissémination des seringues dans l'espace public,

Parce que, conscient des désordres que peuvent provoquer les usagers de drogues, il est de notre devoir de réagir ; dans ce cadre, les salles de consommation à moindre risque apparaissent comme un outil de médiation sociale.

Parce qu'être élu, c'est prendre ses responsabilités, apporter des réponses concrètes et efficaces à un problème et agir avec comme but unique la satisfaction de l'intérêt général,

**Nous sommes favorables à l'ouverture, à titre expérimental
et sous le contrôle d'un comité de suivi rendant régulièrement compte,
d'une salle de consommation à moindre risque en France.**